

Ensemble contribuons aux actions cruciales à mener en faveur de nos cours d'eau.

Ressource précieuse, partie intégrante de notre patrimoine naturel et touristique, indispensable au développement environnemental, social, agricole et économique...

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Poursuivons les objectifs de développement durable.

Lette plaquette concerne essentiellement les eaux de surface.

En ce qui concerne l'eau de distribution (potable), référez-vous à votre fournisseur (voir votre facture).

En ce qui concerne les eaux souterraines, référez-vous au SPW-Direction eaux souterraines (+32 81 336 368)

En ce qui concerne l'épuration et l'égouttage, veuillez contacter votre commune.

RELAIS ET CONTACTS UTILES

Contrats de Rivière

- Dendre: crdendre@gmail.com +32 483 043 477 www.contratrivieredendre.be
- Escaut-Lys: contact@crescautlys.be +32 69 444 561 www.crescautlys.be
- ♦ Haute-Meuse: contact@crhm.be +32 81 776 732 www.crhm.be
- ◆ Haine: info@contratrivierehaine.com +32 65 336 661 www.contratrivierehaine.com
- Sambre: info@crsambre.be +32 71 960 718 www.crsambre.be
- Senne: info@crsenne.be +32 2 355 02 15 www.crsenne.be

Gestionnaire des cours d'eau navigables

 SPW - Mobilité et Infrastructures - Départements des Voies hydrauliques boulevard du Nord 8 - 5000 Namur - http://voies-hydrauliques.wallonie.be

Gestionnaires des cours d'eau non navigables par catégorie

- Catégorie 1: SPW Direction des cours d'eau non navigables +32 81 336 364 dcenn.drce.dgarne@spw.wallonie.be
- Catégorie 2: Province de Hainaut Hainaut Ingénierie Technique (HIT): hitcours.eau@hainaut.be - +32 65 879 726 - https://ingenierietechnique.hainaut.be
- ◆ Bassins Escaut-Lys: hit.escautlys@hainaut.be +32 65 879 736
- ♦ Bassins de la Haine: hit.haine@hainaut.be +32 65 879 737
- ▶ Bassins Sambre, Meuse amont, Oise: hit.sambre@hainaut.be +32 65 879 723
- ▶ Bassins de la Dendre et Senne: hit.dendresenne@hainaut.be +32 65 879 746
- ♦ Pôle Environnement: hitcours.eau@hainaut.be +32 65 879 717
- Catégorie 3: contactez votre commune

Numéros utiles

- Province de Hainaut Hainaut Analyses: laboratoire d'analyses et conseils +32 65 403 610 hvs.info@hainaut.be www.hainaut.be/sante/hvs
- Province de Hainaut Hainaut Développement:
 partenaire de votre projet en développement durable
 info@hainaut-developpement.be +32 65 342 500 www.hainaut-developpement.be

Vous êtes témoin d'une situation ou d'une activité qui porte atteinte à la nature ou à l'environnement (Pollution) - N° d'appel unique 24h/24 - 7J/7: 1718



















ditrice responsable: Nathalie QUEVY - Province de Hainaut - Hainaut Développement boulevard Initialis 22 - 7000 MONS / Impression sur papier FSC ou équivalent

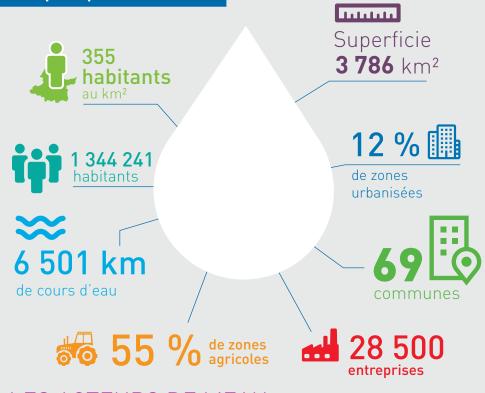


agissons pour nos
RIVIERES

en province du Hainaut



Le Hainaut en quelques chiffres



LES ACTEURS DE L'EAU

Une multitude d'acteurs interviennent dans le domaine de l'eau. Tous disposent de droits mais aussi de devoirs.

Du législateur au consommateur, en passant par les distributeurs d'eau potable, les gestionnaires des cours d'eau ou encore les organismes d'assainissement, sans oublier les utilisateurs: les riverains des cours d'eau, les agriculteurs, les industrie(l)s, et les pouvoirs locaux. Chacun a un rôle à jouer. Des rôles bien distincts qu'il est important de connaître pour appréhender au mieux les problématiques de gestion du domaine de l'eau.

















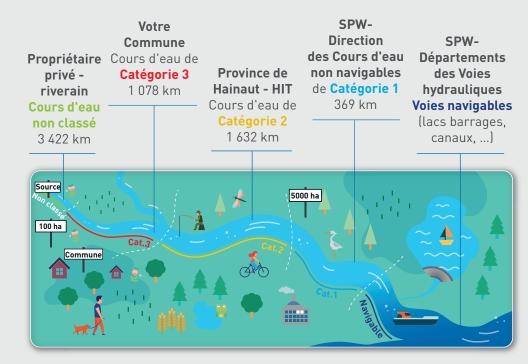




LES GESTIONNAIRES DES COURS D'EAU

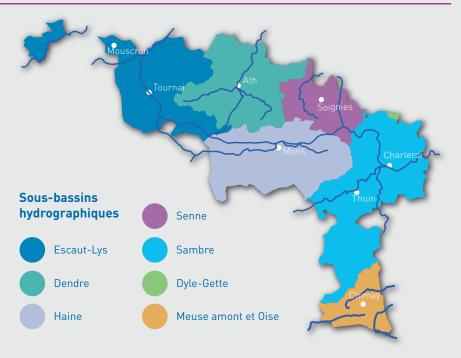


Les cours d'eau sont divisés en catégories en fonction de leur taille et de leur usage. Chaque catégorie détermine l'autorité en charge de la gestion.



Les autorités publiques chargées de l'administration des cours d'eau ont pour devoir d'assurer une gestion intégrée, équilibrée et durable. Leur objectif est de satisfaire et de concilier les différentes fonctions des cours d'eau:

- hydraulique, par la conservation du libre écoulement des eaux et la gestion des risques d'inondation;
- écologique, par la préservation, l'amélioration et la restauration de la qualité hydromorphologique des masses d'eau de surface, afin d'assurer notamment une meilleure fonctionnalité de l'écosystème aquatique, la libre circulation des poissons, la protection des habitats naturels,...;
- socio-économique, pour permettre le développement d'activités économiques telles que le transport fluvial, l'alimentation en eau, la production d'hydroélectricité,...;
- socio-culturelle, patrimoniale et récréative telles que la pêche, la baignade, le kayak, la navigation de plaisance, le tourisme...



Les Contrats de Rivière du Hainaut sont répartis par sous-bassins hydrographiques. Leur but est de fédérer et de concilier les points de vue, de favoriser la mise en œuvre des directives européennes "eau". Ils consistent à rassembler autour d'une table l'ensemble des acteurs et usagers de l'eau en vue de définir ensemble des programmes d'actions concertés.

Ils ont aussi pour objectif de restaurer la qualité des cours d'eau et de leurs abords en tenant compte des multiples fonctions et usages des cours d'eau. De plus, ils **établissent des inventaires** nécessaires à la bonne gestion des rivières. Ils sont aussi et surtout un organe d'information et de sensibilisation.

Parfois, les acteurs, les gestionnaires et les usagers ont des points de vue divergents. La concertation de l'ensemble de ceux-ci est nécessaire pour arriver à concilier les différents usages tout en préservant les ressources en eau et en respectant au maximum l'écosystème de la rivière. Cette tâche est un des rôles essentiels des Contrats de Rivière.